



**ASSUREZ
VOTRE AVENIR
APPRENTISSAGE DE
CONSTRUCTEUR/TRICE
METALLIQUE CFC**



LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE EST EN CONSTANT DÉVELOPPEMENT.

AFIN D'ASSURER UN NIVEAU DE FORMATION
ET DE COMPÉTENCE ÉLEVÉ,
4 ENTREPRISES DE LA RÉGION ONT FONDÉ
L'ÉCOLE DU MÉTAL EN 2005.

L'école a comme mission d'encadrer et de former les apprentis au métier de constructeur/trice métallique jusqu'à l'obtention du CFC.

Le constructeur métallique ou la constructrice métallique fabrique et monte les différentes parties métalliques d'un bâtiment : charpentes métalliques, façades, fenêtres, portes, balustrades, escaliers, grillages et autres ouvrages forgés. Toutes les pièces sont usinées sur mesure à l'atelier.



LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION

- › Scolarité obligatoire achevée
- › Aptitude pour le dessin technique et le calcul
- › Intérêt pour le travail manuel et technique
- › Bonne condition physique

TITRE OBTENU

- › Certificat fédéral de capacité (CFC) de constructeur/trice métallique

QUALITÉS REQUISES

- › Habileté manuelle
- › Bonne représentation spatiale
- › Aptitude à travailler en équipe
- › Absence de vertige

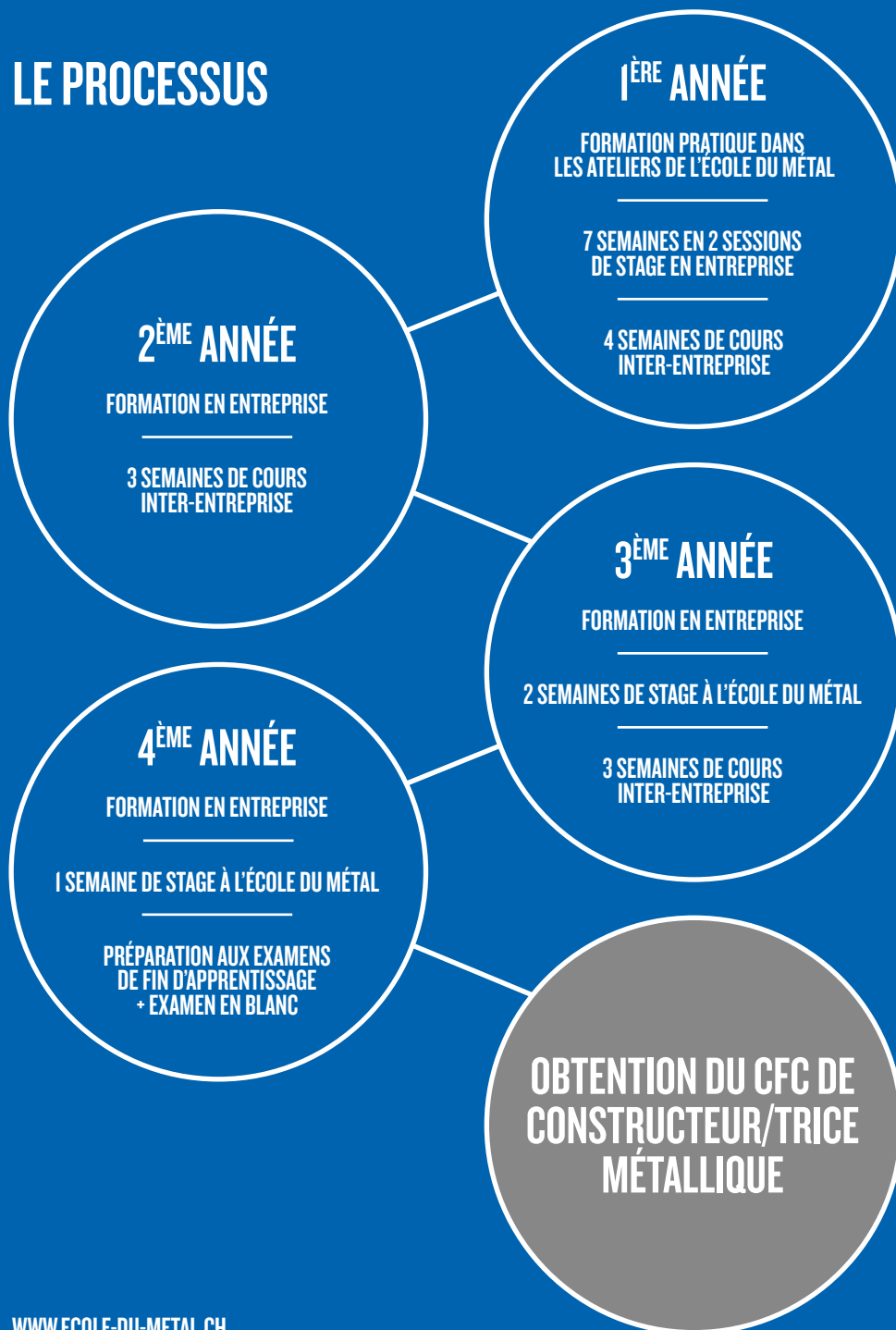
FORMATION COMPLÉMENTAIRE POSSIBLE APRÈS LE CFC DE CONSTRUCTEUR/TRICE MÉTALLIQUE

- › CFC de dessinateur en construction métallique
- › Brevets et diplômes fédéraux
- › Ecoles supérieures ES-HES

WWW.ECOLE-DU-METAL.CH



LE PROCESSUS







NOUS JOINDRE

CHEMIN DES PRAIRIES 8
1630 BULLE

TEL : +41 26 913 74 20
FAX : +41 26 913 74 21
INFO@ECOLE-DU-METAL.CH

WWW.ECOLE-DU-METAL.CH

